

Comité Local d'Information et de Concertation de Châteauneuf-Martigues-Port-de-Bouc

Réunion du 30 mars 2011

- Compte Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 8 FEVRIER 2010

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

REUTER Roger	SOUS-PREFET D'ISTRES	Présent
SANDON Gilbert	DREAL	Présent
ROBERDEAU Pascale	DIRECCTE SDIS 13 DDTM	Présente

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

BURRONI Vincent	MAIRE DE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	Présent
CHARROUX Gaby	MAIRE DE MARTIGUES / CAPM	Présent
Gérard Ferréol	MAIRIE DE CARRY-LE-ROUET	
Marc Depagne	MAIRIE DE PORT-DE-BOUC	

Suppléants

Rolande Kiegel	MAIRE DE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	
Patrick Brunel	MAIRE DE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	
Françoise Pernin	MAIRE DE MARTIGUES	Excusé
PARSY Pierre	MAIRIE DE SAUSSET-LES-PINS	Présent
RAYBAUD Jean-Claude	MAIRIE DE CARRY-LE-ROUET	Présent
SIRAT Boulenuar	MAIRIE DE PORT-DE-BOUC	
Jean-Pierre Régis	CAPM	

COLLEGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

FAUQUE Georges	TOTAL RAFFINERIE DE PROVENCE	Présent
CORRUBLE Gilbert	ARKEMA LAVERA	
BAYARD Marc	NAPHTACHIMIE, OXOCHIMIE, LBC	
LEFAIVRE Philippe	GAZECHIM, PRIMAGAZ ET GEOGAZ	
PYTHON Frédéric	INEOS, HUNTSMANN SURFACES SCIENCES	
GIRARDOT Luc	AZUR CHIMIE	

Suppléants

WOLAND François	TOTAL RAFFINERIE DE PROVENCE	Présent
POUJOL Éric	GAZECHIM, PRIMAGAZ, GEOGAZ	Présent
HERSON Frédéric	GAZECHIM, PRIMAGAZ, GEOGAZ	Présent
CHABOT Philippe	GAZECHIM, PRIMAGAZ, GEOGAZ	Présent
CROUZET Jean-Christophe	ARKEMA LAVERA	
WILLOCQUET Jacques	INEOS, HUNTSMANN SURFACES SCIENCES	Présent
GRIZZI Simone	INEOS, HUNTSMANN SURFACES SCIENCES	
KREUTZER Sophie	AZUR CHIMIE	

COLLEGE « SALARIES »

Titulaires

BRUN-BUISSON Patrice	CHSCT TOTAL RAFFINERIE DE PROVENCE	Présent
PRUNET Jacques	CHSCT ARKEMA LAVERA	
PARRA François	NAPHTACHIMIE, OXOCHIMIE, LBC	Présent

OUNANIAN Frédéric	INEOS, HUNTSMANN	Présent
BOUSQUET Gilles	GAZECHIM	
MORIN Jean-Jacques	AZUR CHIMIE	
<i>Suppléants</i>		
Francis IDDA	CHSCT TOTAL RAFFINERIE DE PROVENCE	
BLOISE Yves	CHSCT ARKEMA LAVERA	
BRETONES Daniel	NAPHTACHIMIE, OXOCHIMIE, LBC	Présent
GARCIA Robert	NAPHTACHIMIE, OXOCHIMIE, LBC	
MAGGIORE Antoine	INEOS, HUNTSMANN	Présent
LOACES Jean-Luc	INEOS, HUNTSMANN	
BELTRAN Gérard	AZUR CHIMIE	
LEFEBVRE Bruno	PRIMAGAZ	
D'ANGELO	GÉOGAZ	Présent
<i>COLLEGE « RIVERAINS »</i>		
<i>Titulaires</i>		
ROIGT Jacques	ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LAVERA	Présent
DEBOOM Richard	UFC QUE CHOISIR	Présent
CHEINET Jean-Claude	MNLE	Présent
PUECH Sylvestre	CIQ LES LAURONS	Présent
BARRACHIN Roger	ASSOCIATION PATRIMOINE COTE BLEUE	Présent
RUGGIU Jean	CIQ DE LA MEDE	Présent
<i>Suppléants</i>		
SOTGIA Jacques	ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LAVERA	Présent
CERVERA Roger	UFC QUE CHOISIR	
PAOLI Jean-Marie	MNLE	
PATRIS Nicolas	CIQ LES LAURONS	Présent
PIRAS Jean*Luc	ASSOCIATION PATRIMOINE COTE BLEUE	
DUMAS Yves	CIQ DE LA MEDE	Présent
<i>MEMBRES PERMANENTS</i>		
SACHER Michel	CYPRÈS	Présent
AUTRES PRESENTS NON DESIGNES:		
<i>COLLEGE « ADMINISTRATIONS »</i>		
PELOUX Jean-Philippe	DREAL	Présent
GONZALEZ Thibaud	DREAL	Présent
CHRISTIEN Gwendal	DREAL	Présent
LUCCHI Chantal	SOUS-PREFECTURE ISTRES	Présente
DY Christophe	SDIS 13	Présent
DUCOUSSOU Michel	SDIS 13	Présent
VAUCOULEUR F.	SDIS 13 CSP MARTIGUES	Présent
<i>COLLEGE « INDUSTRIELS »</i>		
WAUQUIER Xavier	TOTAL	Présent
RATIER Éric	DIRECTEUR ARKEMA	Présent
CHAPON Didier	DIRECTEUR NAPHTACHIMIE	Présent
MENE Didier	NAPHTACHIMIE, OXOCHIMIE, LBC	Présent
MINIER Gilles	DIRECTEUR GAZECHIMI	Présent
MALATERRE Thierry	GEOGAZ	Présent
<i>COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »</i>		

PERFETTI Jean-Louis	MAIRIE DE PORT-DE-BOUC	Présent
VIDAL Rajae	MAIRIE DE MARTIGUES	Présente
BOULLERNE Frédéric	MAIRIE DE MARTIGUES	Présent
<i>COLLEGE « RIVERAINS »</i>		
GARCIA François	ASSOCIATION VAL DES PINS	Présent
DUBOIS Guy	COLLECTIF LA MEDE	Présent
AUDIBERT Simone	RIVERAIN MARTIGUES	Présente
<i>COLLEGE « SALARIES »</i>		
SIGNALT Alain	CHSCT ARKEMA	Présent
FERRARO Franck	CHSCT ARKEMA	Présent
Autres		
CREPAUX Alain	EXPERT POA	Présent
HOURLIN Gwenaëlle	SPPPI PACA	Présente
OBERTIN Cédric	CYPRES	Présent
PAOLACCI Philippe	MJC MARTIGUES	Présent

La réunion débute à 9h45.

Une minute de silence est demandée par le Président en mémoire de M. Philippe Dos-Santos, décédé lors de l'accident de Gazéchim le 6 janvier dernier.

Les débats sont enregistrés pour une meilleure prise de note.

M. Para demande à ce que les invitations et comptes rendus soient envoyés par courrier et par courriel, car les convocations ont du mal à arriver dans les mains des salariés.

M. Patris n'a pas reçu la convocation.

Le CYPRES, secrétaire, demande que tous les présents notent leur adresse courriel.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

M. Puech demande à modifier le CR pour préciser que c'est le CLIC qui a demandé des études complémentaires et pas le collectif.

M. Puech demande une nouvelle fois qu'un bureau du CLIC se réunisse.

Il est demandé de noter que Mme Audibert n'est pas membre du CLIC mais seulement invitée.

M. Sandon précise que les arrêtés préfectoraux constituant les CLIC sont nominatifs, il convient donc d'informer la préfecture pour tenir à jour l'AP.

RETOUR D'INFORMATION SUR L'EVENEMENT GAZECHIM DU 6 JANVIER 2011

Un diaporama est présenté par M. Poujol (**voir annexe**).

M. Para s'étonne qu'il n'y ait pas de salarié de Gazéchim, mandaté par le CHSCT, présent à cette réunion. M. Para estime qu'il n'y a pas de vrai CHSCT à Gazéchim ; il met en cause le comportement de l'entreprise et de l'administration pour son insuffisance de contrôle. Il montre une image d'une fumée dégagée sur le lieu de découpage de bouteilles usagées (la photo aurait été prise il y a moins d'un an par le salarié décédé).

Tous les syndicats des environs ont décidé de demander la création d'un CHSCT de zone comme la loi le permet. Une proposition précise sera rédigée dans les jours qui viennent.

M. Paolacci souhaite que l'arbre des causes de l'accident soit présenté.

M. Minier assure que l'image donnée par les syndicats est fautive. Il affirme qu'il existe un CHSCT à Gazechim depuis la création de l'entreprise ; les procès-verbaux sont transmis à l'administration. L'arbre des causes de l'accident a été transmis à la DREAL récemment ; l'enquête a été menée en collaboration entre le CHSCT et la direction, en concertation avec l'inspection du travail. À ce jour, le produit de la bouteille source n'est pas connu. Par ailleurs, l'entreprise est certifiée ISO 9000 depuis 1996.

M. Puech s'inquiète en tant que riverain et estime que le risque à la source n'est pas suffisamment réduit ; il souhaite savoir comment sont traitées les bouteilles à leur arrivée.

M. Burroni pense que si ces questions sont légitimes, elles ne trouveront pas de réponse avant la fin de l'enquête judiciaire.

M. Sandon vérifiera les allégations des syndicats. Il précise qu'une enquête judiciaire apportera des éclaircissements, mais qu'une enquête administrative est aussi en cours, c'est pour cette raison que l'atelier est toujours arrêté.

M. Sandon précise que l'entreprise est classée Seveso à cause du stockage d'un wagon de chlore. Les procédures de l'atelier bouteille attireraient moins l'attention. En ce qui concerne l'accident, la bouteille source était gravé « Chlore » mais elle était vieille ; l'Inéris a été mandatée pour essayer de connaître les produits incriminés.

M. Reuter recadre le rôle du CLIC : les propositions des syndicats relèvent de l'inspection du travail, pas du CLIC. Pour ce qui concerne l'accident, dès le 13 janvier, une réunion a été organisée pour tirer des conclusions et progresser :

- ✓ Les services d'intervention (sapeurs-pompiers, police) ont bien fonctionné,
- ✓ Les établissements scolaires se sont confinés : ce n'était pas commandé, mais ça a été une bonne réaction,
- ✓ La municipalité a bien réagi,
- ✓ Il reste à faire :
 - Rappel de l'information sur les conduites à tenir dans les établissements accueillant des enfants,
 - Mutualisation des moyens
 - Sapeurs-pompiers des sites privés et publics
 - Alerte (pour meilleure couverture).

M. Cheinet pense que le CLIC est conforté dans son rôle d'écoute mutuelle : il entend les syndicats, pense qu'un CHSCT de site donnerait de la cohérence et estime que s'il faut des mesures correctives, c'est qu'il y avait des choses qui n'allaient pas. Il est d'accord pour la mutualisation des sapeurs-pompiers.

Mais, M. Cheinet estime que si la lutte contre le sinistre demandait des renforts extérieurs et barrages de routes, c'est qu'il y avait des impacts potentiels à l'extérieur et c'est donc le PPI qu'il fallait déclencher.

M. Deboom dit qu'il a été anormal de laisser les routes bloquées dès lors qu'on était certain que le risque était limité. Il s'interroge sur la mutualisation des sapeurs-pompiers car il croit savoir qu'on a l'intention de supprimer un poste de cette qualification sur la plate-forme de Lavéra.

M. Roigt s'interroge : la présence potentielle de chlore devait entraîner la mise en œuvre du PPI, mais s'il a très vite été avéré qu'il n'y avait pas de toxique, pour quoi maintenir les écoles confinées et les barrages de route ; pourquoi les pompiers d'Inéris sont-ils intervenus ?

M. Reuter explique que très vite il a été assuré que le risque était circonscrit, donc le PPI n'avait pas à être déclenché, mais il fallait maintenir le blocage pour trois raisons : l'accès des véhicules de secours, le retrait de l'afflux médiatique, l'arrivée de l'autorité judiciaire.

Cap. Vaucouleur : comme pour toute procédure d'intervention, la réponse à l'évènement doit être permanente et progressive : la montée en puissance des secours a été faite comme s'il devait y avoir déclenchement du PPI - la zone devait être contrôlée.

De plus, les sapeurs-pompiers n'ont pas été reçus de façon « conventionnelle », car le POI ne prévoyait pas ce scénario.

Dès que les analyses ont été faites et qu'il a été mesuré que le risque chlore restait à l'intérieur de l'établissement, une information a été faite à l'autorité préfectorale pour ne pas déclencher le PPI et le périmètre de blocage a été affiné. Mais il est resté des difficultés pour l'accès aux sites de Géogaz et Inéos.

Les sapeurs-pompiers sont intéressés aux conclusions de l'enquête.

M. Burroni constate que la théorie et la pratique sont différentes : il faut s'adapter et « creuser » les protocoles entre sites et entre sapeurs-pompiers privés/public. Il souhaite que la cohésion augmente, y compris à travers les CHSCT et les PPRT.

RETOUR D'INFORMATION SUR L'EVENEMENT GEOGAZ LE 4 JANVIER 2011

M. Chabot présente un diaporama (en annexe).

Vers 13h00 le 4 janvier les détecteurs de gaz constatent une concentration d'environ 30% de la LIE (limite inférieure d'explosivité). Une soupape du réseau de capacités (bidons) rejette à l'atmosphère. La procédure est l'arrêt d'urgence. Suit une alerte par automate d'appel.

La fréquence de contrôle des soupapes est de 2 ans pour les soupapes capacitatives et 4 ans pour les soupapes process. Suite à l'évènement certaines soupapes seront changées (mi-2011).

M. Deboom veut savoir quelles auraient été les réactions si l'évènement s'était passé de nuit.

M. Chabot : de nuit, il y a trois personnes sur le site plus une astreinte.

Cap. Dy : un axe de progrès serait de pressuriser les PC exploitant.

M. Chabot : la salle de contrôle de Géogaz est blast proof et pressurisée.

M. Reuter rappelle aux exploitants qu'il est souhaitable de prévoir la visite de leur établissement dans le cadre du CLIC.

BILAN DES ACTIVITES DES SITES INDUSTRIELS

Pour ne pas prolonger la réunion, M. Sandon a demandé seulement à Arkéma et Inéos d'intervenir, les autres industriels présenteront leurs bilans plus tard.

M. Puech souhaite que ces bilans soient disponibles avant la réunion.

ARKEMA

M. Crouzet présente un diaporama (en annexe).

Glossaire :

DCE = dichloréthane

Rétrofit MAF = installation frigorifique

SNCC = système numérique de contrôle commande

SIR = service inspection interne

Il n'y a pas eu de G/P en 2010 mais il a été fait du retour d'expérience (REX) sur de petits évènements.

M. Para demande à connaître le taux de fréquence des accidents.

M. Crouzet : ce taux n'est pas présenté en CLIC car il y a une grande différence entre les accidents du travail et les procédures risques majeurs. Néanmoins, ce taux peut être communiqué. Arkéma a d'ailleurs remarqué une hausse du taux de fréquence en 2009 sans explication claire.

CHSCT Arkéma : les salariés restent vigilants. Ils ont constaté que certaines entreprises sous-traitantes présentaient un taux d'intérim trop élevé. Il faut le faire baisser pour fiabiliser les procédures.

M. Deboom a constaté que les calorifuges de deux bacs étaient couverts de rouille, ce qui peut représenter un danger.

INEOS

M. Willoquet présente un diaporama (**en annexe**).

Il précise que le grand arrêt de la raffinerie se fait en deux étapes, en 2010 puis en 2012. Beaucoup d'investissements ces deux dernières années ont été consacrés à la sécurité et à l'environnement, avec très peu d'amélioration des rendements (à la marge).

Une discussion suit sur les objets des investissements (sécurité ou rendements). M. Sacher fait préciser aux industriels qu'ils peuvent chiffrer les investissements dus au PPRT. Ainsi, Total (M. Fauque) indique que sa société a déjà investi 48 millions d'euros.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PPRT

M. Sandon explique que ce CLIC est concerné par deux PPRT, celui de La Mède et celui de Lavéra.

PPRT DE LAVERA

On en est en phase amont, avant prescription. Plus de 40 études de dangers ont été reçues. Il faut les examiner une à une et regarder leurs cohérences sur la zone entière : ceci mobilise beaucoup de personnel et d'énergie. Il est prévu que la prescription du PPRT intervienne avant la fin de l'année 2011.

PPRT DE LA MEDE

Il est prescrit depuis longtemps (10 avril 2009). La prochaine réunion des POA (personnes et organismes associés) doit se tenir le 13 avril. La liste des POA est nominative ; les POA doivent construire le règlement du PPRT. Les POA sont des relais d'information. Lors de la réunion du 13, beaucoup d'informations seront données en primeur, le CLIC sera informé par la suite, après la définition du plan de zonage et des stratégies. Ceci conduira à réunir le CLIC en mai.

M. Parra souhaite que les salariés soient associés à la réunion du 13 avril et plus largement associés à l'élaboration du PPRT de Lavéra.

M. Sandon répond que les POA sont représentatifs de structures définies par arrêté ; il n'y a pas les salariés, mais ceux-ci peuvent être désignés par le CLIC.

M. Puech attend les réponses aux cinq questions posées à Total.

M. Sandon répond que des études ont été demandées, elles ont été faites et les résultats seront présentés le 13.

M. Fauque confirme que quatre études ont été réalisées et remises à l'administration ; elles s'intègrent à la définition de l'aléa. La globalité de la réponse sera découverte le 13 avril.

M. Burroni confirme que même le maire de la commune n'a pas les réponses pour l'instant.

M. Puech annonce qu'une réunion avec le député Diard, Maire de Sausset-les-Pins est prévue le 8 avril, en présence de M. Roy, directeur de la DREAL PACA.

MM. Burroni et Charroux s'élèvent contre une diffusion anticipée des résultats des études.

M. Reuter affirme que le 8 avril, l'objet de la réunion ne portera que sur les procédures du PPRT (financement compris), mais qu'en aucun cas le résultat des études techniques sera présenté puisque la primeur sera réservée aux POA.

M. Charroux estime qu'il serait anormal que la procédure ne soit pas respectée et que les premiers représentants élus des citoyens, les maires, ne soient pas associés en priorité à la diffusion des résultats.

M. Cheinet attend que l'administration fasse appliquer la loi telle qu'elle est écrite ; elle doit apporter aide et conseil au citoyen. Mais la loi est trop silencieuse en ce qui concerne le financement des travaux à réaliser : les députés doivent être saisis.

Mme Audibert demande un allègement de la taxe foncière et une possibilité de délaissement étendue.

Pour M. Charroux, il est aberrant que les victimes doivent payer et les victimes sont les citoyens et les collectivités locales.

M. Burroni ajoute que c'est à l'échelle nationale qu'il faut se battre pour faire changer la loi.

La réunion est close à 13h20.

Le Président du CLIC,



Vincent BURRONI
Maire de Châteauneuf-les-Martigues

**EXPLOSION D'UNE BOUTEILLE DE CHLORE
A L'INTERIEUR DE L'ATELIER DE DETOXICATION**



SITE DE LAVERA

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

EXPOSES DES FAITS

- **Violente explosion d'une bouteille de chlore** avec dégagement d'une fumée noire faisant une victime travaillant à l'atelier de détoxification et blessant légèrement un employé d'une entreprise extérieure.
- **Effets de surpression** détruisant une partie de l'atelier de détoxification
- **Effets missiles** impactant des bouteilles de chlore à proximité (une seule fuyarde les autres vides) et perçant une cuve de stockage de Javel à mi-hauteur (écoulement dans une rétention)
- **Déclenchement du Plan d'Opération Interne (POI)** pour mise en sécurité des installations du site.

ANALYSES DES CAUSES

LIEU DE L'ACCIDENT : ATELIER DE DEGAZAGE

Traitement des bouteilles de chlore « non conformes » au remplissage

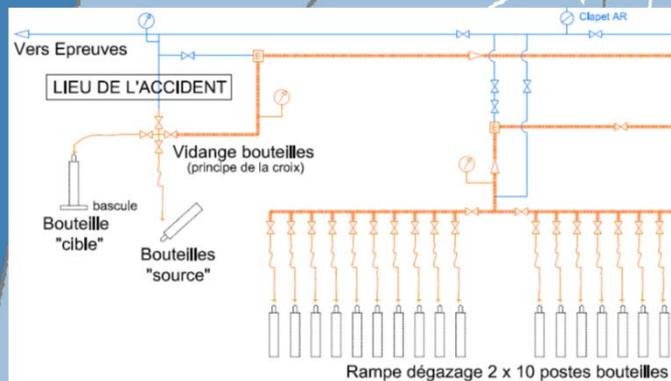
L'opération consiste à vider totalement le chlore de la bouteille soit **par dégazage**, soit **par transfert dans une autre bouteille** avant de lui faire subir des tests de conformité (épreuve hydraulique,...) ou de l'éliminer.

2 opérations de dégazage

- cas des faibles charges (< 5 kg) = **rampe de dégazage**
- cas des fortes charges (> 5 kg) = **poste de transfert de la bouteille**

ANALYSES DES CAUSES

SCHEMA DE PRINCIPE DU POSTE DE TRANSFERT



ANALYSES DES CAUSES**SITUATION ACTUELLE****Procédure et enquête judiciaire en cours**
(principaux éléments de l'enquête sous scellés)

- Premiers constats:
 - Le chlore est un produit **inflammable** et **non explosif**.
 - Les bouteilles suivies et contrôlées périodiquement, résistent à une pression d'épreuve de 30 bars (conformément à la réglementation des ESPT) et à une **pression d'éclatement de 800 bars**.
 - Les premières constatations sur place ont montré que la bouteille « source » contenait **au moins un autre produit que du chlore**. Les raisons de la présence de produit dans la bouteille sont à ce jour inconnu.
- Réalisation d'un arbre des causes (avec groupe de travail mis en place à l'issu du CHSCT extraordinaire du 01/02/2011)
Synthèse = mise en présence de produits incompatibles entraînant une réaction chimique violente générant l'expansion rapide d'un gaz et/ou une détonation d'une masse importante de produit libérant une énergie considérable

MESURES CORRECTIVES**SUPPRESSION DU RISQUE A LA SOURCE**

- Suppression de l'**opération de transfert de liquide** d'une bouteille en retour de clientèle

MESURES CORRECTIVES**PRINCIPALES ACTIONS CORRECTIVES ET COMPLEMENTAIRES**

- Création d'un **parc spécifique pour les clients de l'industrie** par rapport aux clients traiteurs d'eaux (potables et piscine)
- Mise en place d'un critère supplémentaire pour s'assurer de la présence de chlore à l'intérieur de nos emballages : **mesure de température / pression** caractérisant le gaz liquéfié chlore

GESTION DE LA CRISE

- **8h48** : Déclenchement du POI (1 min après l'explosion) et mise en sécurité manuelle des installations de chlore.
 - **8h53** : Reconnaissance des lieux par la 1ère équipe d'intervention GAZECHIM avec scaphandre et ARI.
 - **8h54** : Arrivée des pompiers de la plate-forme INEOS.
 - **9h05** : Constitution du PC (en dehors PCEX) avec l'arrivée du CODIS 13 sur le site.
 - **9h14** : Découverte de la victime avec un blessé.
 - **9h15 à 10h00** : Mise en place d'une bouteille de chlore dans un emballage de confinement et colmatage d'une rétention par les équipes d'intervention GAZECHIM et pompiers = situation sous contrôle non évolutive.
 - **10h15** : Envoi de la première fiche G3/P2 aux administrations et aux mairies.
 - **12h15** : 1er communiqué de presse et contact téléphonique dans l'après-midi avec Radio Maritima.
 - **10h00 à 16h00** : délimitation sécuritaire de la zone impactée et intervention de l'expertise judiciaire
 - **13h00** : Arrivée de la direction GAZECHIM.
 - **14h00** : Réouverture des routes d'accès au port. Barrage routier maintenu uniquement sur la route Gay Lussac.
 - **16h00** : Fin intervention pompiers et surveillance préventive des installations.
 - **19h45** : 2e communiqué de presse.
- Au cours de l'intervention, il n'y a **jamais eu d'émission de chlore à l'extérieur du site**.

**PRESENTATION GEOSTOCK
GEOGAZ LAVERA**

REUNION CLIC du 30/03/2011



SOMMAIRE

- **Présentation du site de
GEOGAZ LAVERA**
- **Retour sur l'évènement
du 4 janvier 2011**



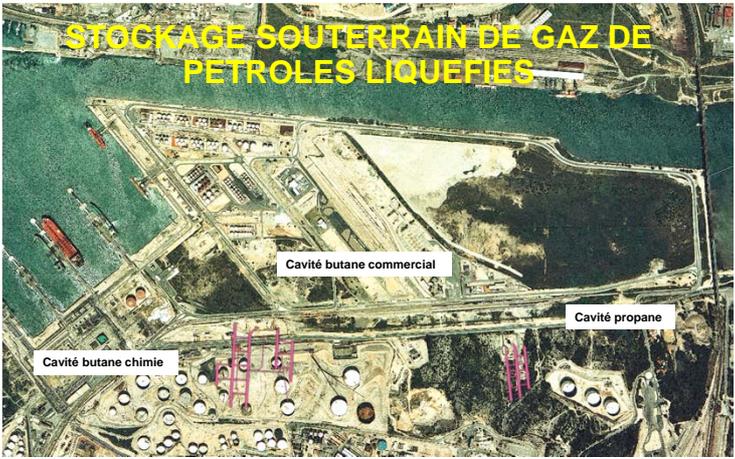
TERMINAL DE RÉCEPTION (PAR NAVIRES ET PIPELINES), DE STOCKAGE ET D'EXPÉDITION (PAR CAMIONS, WAGONS, PIPELINES ET NAVIRES) DE GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS (PROPANE ET BUTANE)



géostock P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

3

Géogaz
Vue aérienne



**STOCKAGE SOUTERRAIN DE GAZ DE
PÉTROLES LIQUÉFIÉS**

C

C3

C4

P

géostock P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

4



**STOCKAGE DANS TROIS CAVITÉS SOUTERRAINES
D'UNE CAPACITÉ TOTALE DE 303.000 M3
IMPLANTÉES DANS LE CALCAIRE DE CARONTE
ENTRE 60 M ET 120 M SOUS LE
NIVEAU DE LA MER**

 géostock

P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

5



Vue d'ensemble des cavités



propane butane commercial butane chimie

 géostock

P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

6



Quelques chiffres clés

1/3 DE LA CAPACITÉ DE STOCKAGE DE
GPL EN FRANCE

PREMIER TERMINAL DE STOCKAGE
MASSIF DE GPL EN EUROPE (hors
SCANDINAVIE) ET EN MEDITERRANEE

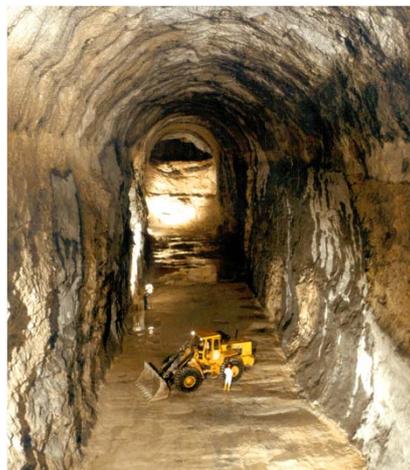


P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

7



Cavités butanes Galerie de stockage



Critères
d'étanchéité



P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

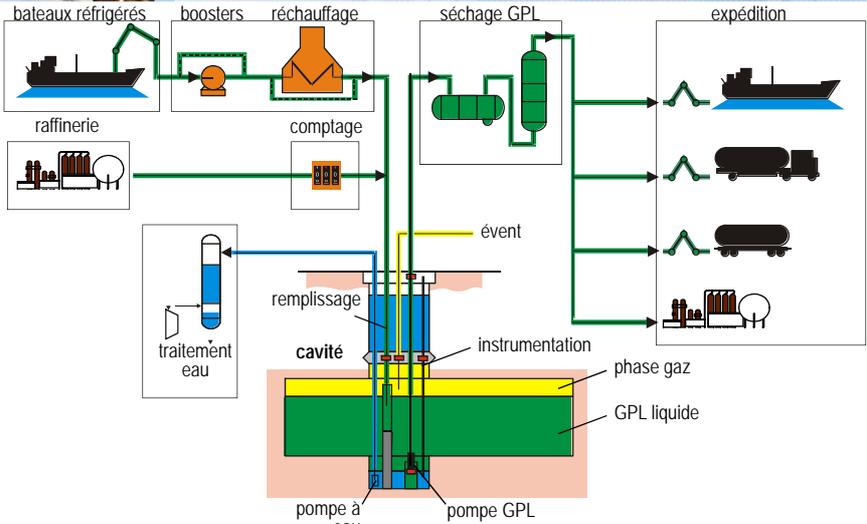
8

Cavités butanes Puits d'exploitation



géostock P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011 9

Cavités minées de Géogaz Opérations d'exploitation

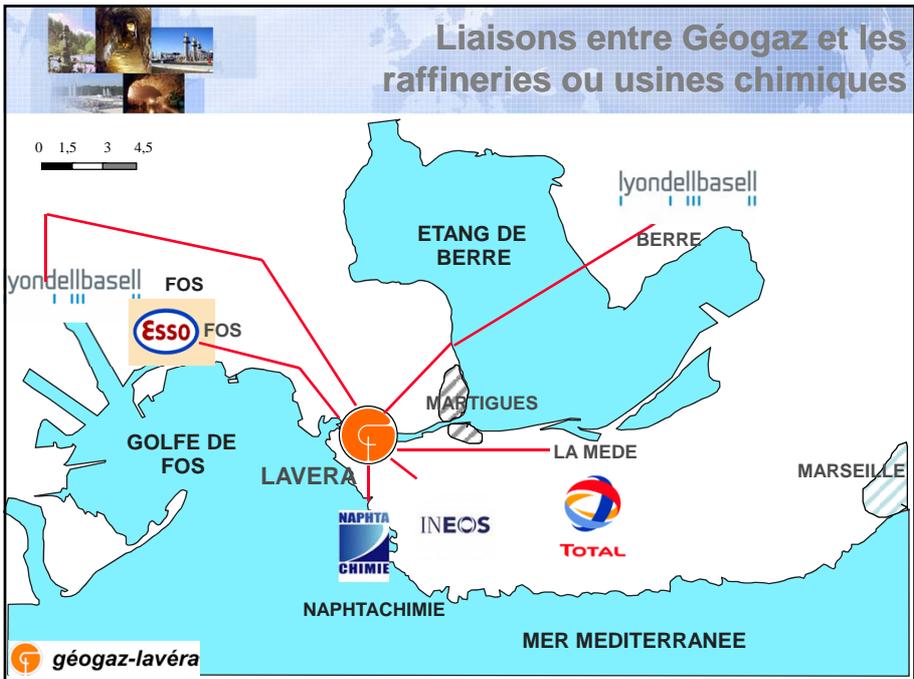


géostock P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011 10

Quelques chiffres clés

LE TERMINAL DE GÉOGAZ EST DEvenu DEPUIS
 QUELQUES ANNÉES UN **POINT CLÉ**
DE LA LOGISTIQUE GPL
 POUR LE **RAFFINAGE** ET LA **PÉTROCHIMIE**
 DANS LA ZONE LAVERA / FOS / BERRE
 ET POUR LA **DISTRIBUTION** DANS
 LE SUD DE LA FRANCE , LE NORD
 DE L'ITALIE ET LE MAGHREB

 P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011 11



Géogaz Renseignements généraux

- Effectif organique : 45 personnes
- Présence d'un Chargé HSE en permanence sur le site
- Politique de Prévention des Risques Majeurs (PPAM)
- Système de Management HSE audité chaque année par la DREAL
- Plans de secours : POI, PIS et PPI
- Obtention en novembre 2009 du niveau 4 de la certification SIES7 du DNV pour Géogaz





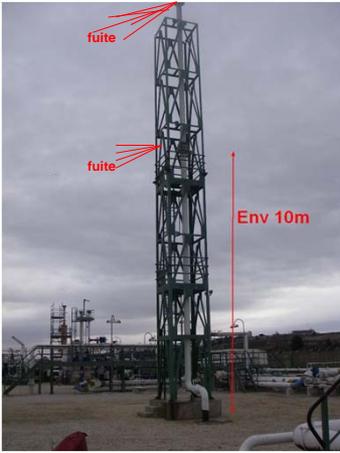


P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

13

Evènement du 04/01/2011

- Le mardi 04 janvier 2011 à 12h55 fuite en butane liquide au niveau de l'arrête flamme et au sommet de l'évent des soupapes capacitives de la zone butane
- Actions immédiates :
Déclenchement de l'Arrêt d'urgence général :
 - arrêt de tous les mouvements,
 - sirène d'alerte avec évacuation du personnel
 - et mise en service du réseau incendie de la zone butane





P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

14



Evènement du 04/01/2011

▪ Mesures complémentaires :

- Alerte voisinage
- Envoi équipe d'intervention sur site
- Délimitation du périmètre de sécurité à l'aide d'explosimètres
- Mise en service de moyens incendie complémentaires
- Fermetures barrières GPMM pour blocage accès routier
- Appel CODIS 13 / DREAL Martigues
- Investigation sur site, recherche origine de la fuite



Evènement du 04/01/2011

▪ Cause de la fuite :

- Le dysfonctionnement d'une soupape capacitive sur un banc de comptage a généré une accumulation anormale de butane liquide au niveau de l'évent.



▪ Plan d'action :

- Vérification de l'ensemble des soupapes capacitatives
- Etude sur la mise en place d'indicateurs de passage en aval des soupapes
- Etude pour la mise en place d'un indicateur de niveau liquide sur la ligne évent

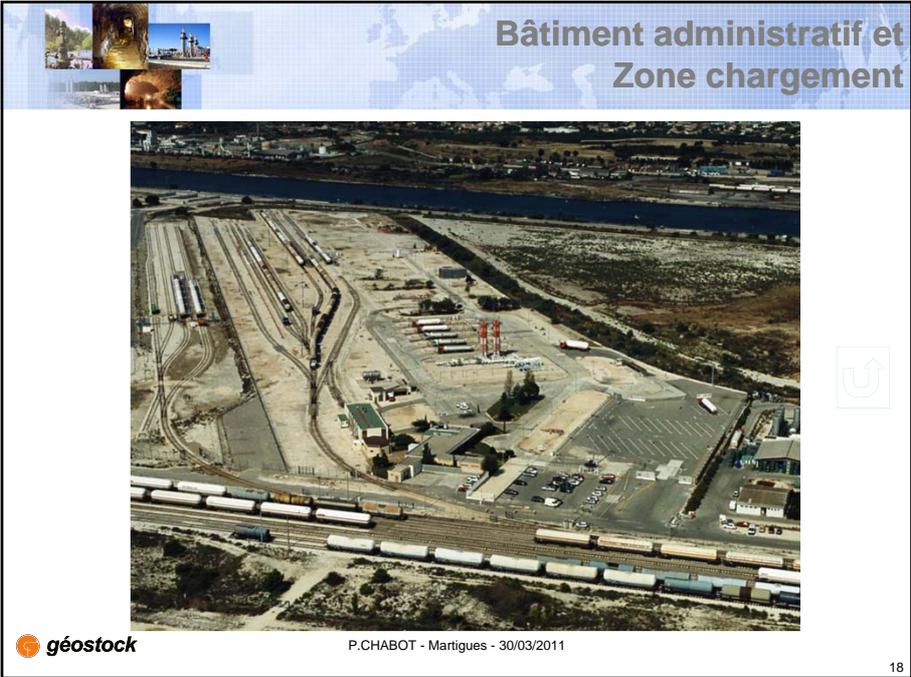


**PRESENTATION GEOSTOCK
GEOGAZ LAVERA**

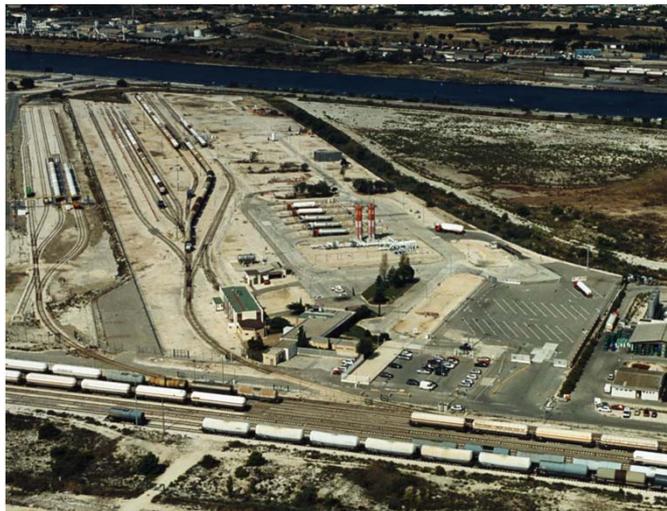
REUNION CLIC du 30/03/2011

P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

17



**Bâtiment administratif et
Zone chargement**



18

 Zone propane





 P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

19

 Zone butane





 P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011

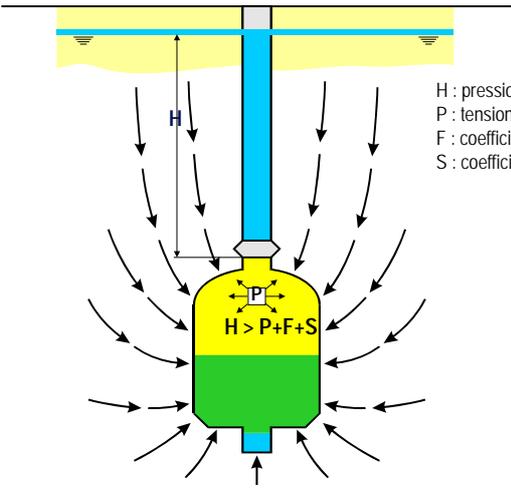
20

Réchauffeurs et pompes booster



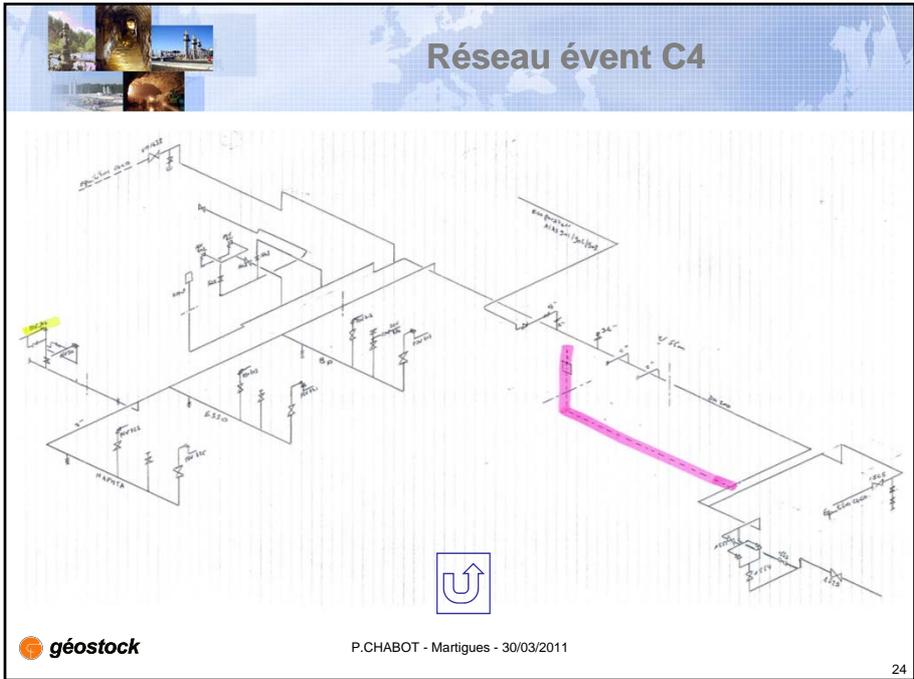
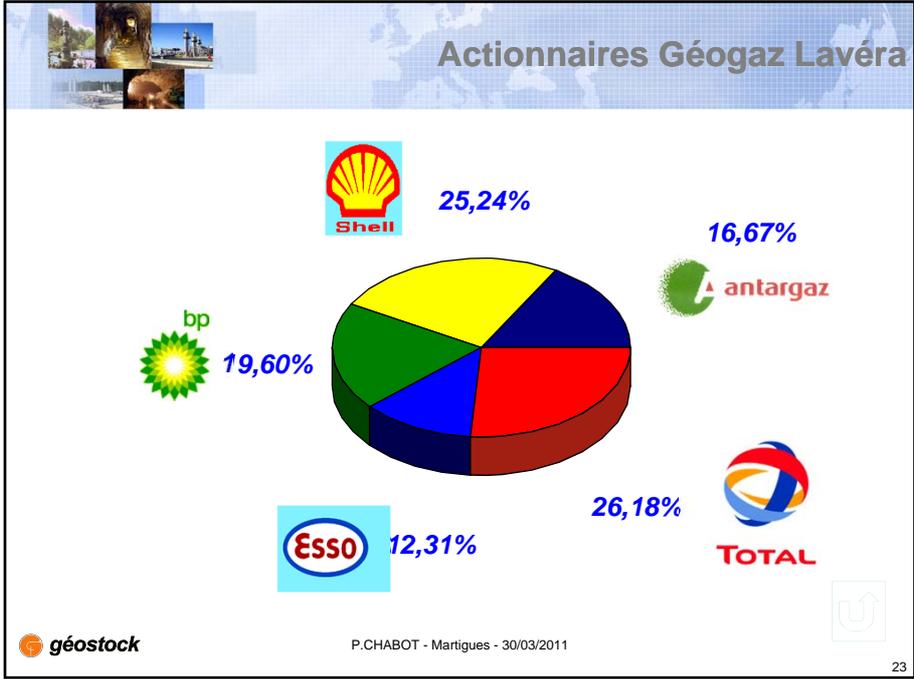
géostock P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011 21

Cavités minées Critère d'étanchéité



H : pression hydrostatique
 P : tension de vapeur du produit
 F : coefficient de forme
 S : coefficient de sécurité

géostock P.CHABOT - Martigues - 30/03/2011 22



GESTION DE LA SECURITE
BILAN ANNUEL 2010

Revue direction décembre 2010 et Présentation CLIC mars 2011

19/01/2011

Prévention des risques – Investissements 2010-2011

Les investissements usine sont de 15 M€ en 2010 et 28 M€ en 2011
dont 70% sont affectés à la prévention des risques HSE :

- Automates de sécurité et SNCC : 3,3 M€
- Colonne sécurité Hcl : 1,2 M€
- Colonne lavage sortie Oxychloration : 2 M€
- Cuvette bacs DCE : 1500 k€
- Retrofit MAF : 3,5 M€
- Amélioration rejet aqueux : 1,5 M€
- Fiabilisation air comprimé secours : 500 k€
- Rénovation caniveau : 500 k€
- Arrêt quinquennal 2011 pour visites réglementaires : 15,5 M€

Prévention des risques majeurs – PPRT

- Mise à jour manuel SGS
- Révision des PSI (plan de surveillance et d'intervention) de nos canalisations
- Étude de sécurité pipe remis à DREAL
- Finalisation de nos EDD-PPRT
- Révision Procédures sécurité et consignes (21 au total)

Fiches G/P sur nos installations - POI/PPI

- Aucune fiche G/P en 2010
- Aucune activation cellule POI/PPI

Bilan SGS 2010

- Audit APSYS sur interface plate-forme suite de l'arrêté préfectoral SGS
- Renouvellement de la certification ISO 14001 et ISO 9001
- Audits terrain (comportements, métiers, rangement et propreté)
- Audit interne SGS dans le cadre de nos audits internes système
- 5 visites d'inspection DREAL, ICPE et Service Inspection Reconnu
- Notre SIR a été renouvelé par DREAL en août 2010
- 13 exercices d'urgence réalisés sur base de scénarios POI/PPI/ autres
- Exercice PSI avec les permanents pipe des canalisations de transport ARKEMA (saumoduc)
- 20 exercices POI plate-forme avec participation des astreintes (dont 2 inopinés DREAL : 1 chez INEOS et un spécifique ARKEMA)
- 50 sessions de formation "exercice sur fuite de chlore"
 - ✓ + de 300 personnes formées (personnel Arkema, Pompiers plateforme, Pompiers SDIS et Sécurité Civile)
- Formations internes (ARI, oxygénothérapie, secourisme)

CLIC Martigues Chateauneuf

30 mars 2011

Gestion de la Sécurité

Bilan 2009-2010

INEOS

Réduction des risques - Investissements

Un programme de plus de 225 M€ d'investissements engagés de 2009 à 2015 pour la Sécurité et la protection de l'Environnement

En particulier

- Renforcement salle de contrôle unités Polymères (2009)
- Couverture bassins de décantation API raffinerie (2010)
- Construction nouvelle unité de Soufre (démarrage début 2012)
- Nouvelle station de traitement eaux raffinerie (démarrage fin 2012)
- Rénovation des réseaux incendie chimie plan quinquennal 2009 - 2014
- Modernisation Infrastructures/logistique
- Fiabilité alimentations électriques raffinerie
- Fiabilité réseau torche
- Modernisation sécurités instrumentées
- Isolements par vannes de sécurité

INEOS

Arrêts pour inspections réglementaires

Dépenses engagées (m€) :

- Réalisé en 2010 Arrêt FCC + Distillation (55 m€)
- Prévu en 2012 HCK-HDS1 &2-BENZENE (50 m€)
- Prévu en 2012 nouveaux réacteurs Hydrocraqueur (40 m€)

INEOS

Prévention des risques majeurs - PPRT

Toutes les Etudes de Dangers ont été révisées selon méthodologie MMR/PPRT.

- EDD en cours d'évaluation par la DREAL
- 3 Tierces expertises à réaliser d'ici juin 2011
- Les compléments EDD nécessaires seront fournis pour permettre une prescription PPRT fin 2011.

Mise à jour des 2 POI INEOS en 2010

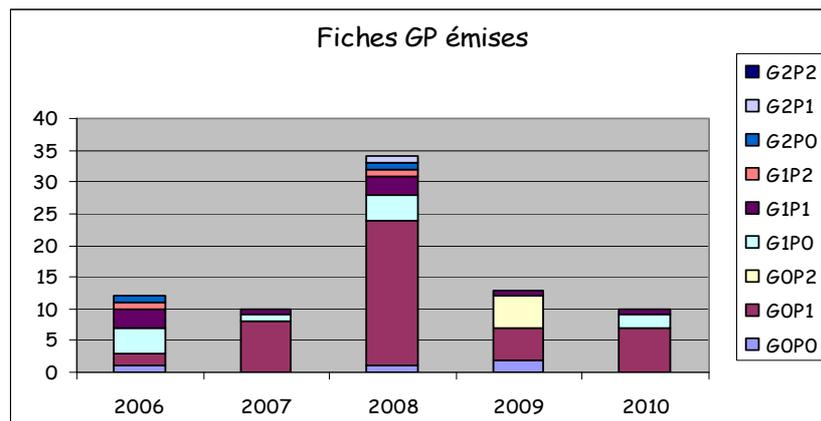
INEOS

Evénements sécurité notables 2009 -2010

- ❑ 1 déclenchement POI Ineos en 2009 - aucun en 2010
- ❑ 6 personnes victimes d'accidents de travail avec arrêt en 2009 dont 3 Ineos et 3 entreprises extérieures
- ❑ 7 personnes victimes d'accidents de travail avec arrêt en 2010 dont 2 Ineos et 5 entreprises extérieures
- ❑ 13 fiches d'information G/P émises en 2009 et 10 en 2010, principalement pour des émissions de fumées aux torches

INEOS

Fiches G/P sur les installations Ineos



- 90% des fiches ont un indice G+P ne dépassant pas 1
- Les incidents G0/P1 (torches, fumées) sont les plus nombreux

INEOS

Autorisations d'exploiter 2009 - 2010

2010

- Changement réacteurs Hydrocraqueur
- Arrêté d'exploiter unique raffinerie
- Production Ether III (passage de 420 à 500 t/j)
- Projet PHARE Oxyde d'Ethylène et amines avec phase 1
- catalyseur) haute sélectivité

INEOS

Bilan indicateurs SGS 2009 - 2010

- Audit externe ISRS du SGS juin 2009
- 7 revues DREAL SIR, dont 1 audit de renouvellement en juin 2010
- 9 visites d'inspection DREAL ICPE sur 2009-2010
- Audit extérieur Procédures Interfaces (2010 suite accident 2009)
- 1252 audits terrain (attitudes-comportements)
- 133 audits Opérationnels (respect de nos procédures)
- 55 audits Rangement et Propreté (maintien conditions matérielles)
- Plus de 6000 actions de recyclages à la sécurité
- 74 exercices POI - dont 2 inopinés sur demande DREAL
(1 en novembre 2009 & 1 en décembre 2010)
- 1 exercice PPI inopiné sur demande DREAL en décembre 2010

INEOS